



FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'UNE ENTREE
SUR UN SITE TOURISTIQUE DU LOIR ET CHER 2022

VISITE REALISEE ENTRE LE 9 AVRIL 2022 ET LE 06 NOVEMBRE 2022

DATE DE LA SORTIE :/...../.....

NOM DU SITE VISITE :

Justificatifs à fournir :

→ RIB

→ le(s) billet(s) d'entrée

Vous pouvez fournir 1 ou 2 billets d'entrée. La visite devra être effectuée le même jour et sur le même site.

Le remboursement de cette sortie sera plafonné à 15 €.

Cette participation est réservée aux agents en activité au conseil départemental.

NOM PRENOM DE L'AGENT :

Service ou établissement :

N° Poste/téléphone :

N° Matricule :

Montant acquitté :

Fait à

Signature de l'agent

La demande devra être parvenue au secrétariat du COS avant le vendredi 25 novembre 2022.

Partie réservée au secrétariat du COS

Montant de la participation :

Réglé par virement du/...../2022.